

MISE À JOUR DE L'INFO-TRI !

CITEO a mis en place une nouvelle signalétique de tri des emballages ménagers.

ANCIEN

CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR

Laisser le bouchon sur le bidon

NOUVEAU

La signalétique est personnalisable suivant vos usages.

TOUS LES PRODUITS VENDUS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC SONT CONCERNÉS.

L'objectif

Répondre au besoin d'information de vos consommateurs et vous mettre en conformité avec les nouvelles exigences de la réglementation (article 17 de la loi AGECE et décret n° 2021-835 du 29 juin 2021).

Les obligations

Deviens obligatoire à compter du **1er Janvier**

Écoulement des stocks autorisé jusqu'au **9 Septembre**

Marquage antérieur plus admis à partir du **9 Mars**

2022

2022

2023

Pour plus d'informations ...

Demandez le *Guide de la nouvelle signalétique de tri des emballages ménagers.*

